



**ARDENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°8-2023-016

PUBLIÉ LE 17 FÉVRIER 2023

# Sommaire

## **DDT 08 /**

8-2023-02-09-00006 - arrêté préfectoral n°2023-066 portant autorisation de démolir 100 logements à Sedan, Résidence Ardennes, tours les Merisiers et les Sorbiers (2 pages)

Page 3

## **Préfecture 08 / CABINET**

8-2023-02-17-00001 - Arrêté n° 2023-CAB114 du 17 février 2023 portant réglementation sur les dispositifs lumineux des véhicules d'intervention des services gestionnaires d'autoroutes et de routes à chaussées séparées (8 pages)

Page 6

DDT 08

8-2023-02-09-00006

arrêté préfectoral n°2023-066 portant  
autorisation de démolir 100 logements à Sedan,  
Résidence Ardennes, tours les Merisiers et les  
Sorbiers

Arrêté n° 2023 – **066**  
portant autorisation de démolir cent logements  
à Sedan, résidence Ardenne, tours les Merisiers et les Sorbiers

Le Préfet des Ardennes,  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

- Vu** le code de la construction et de l'habitation (CCH) et ses annexes, notamment les articles L.443-7 à 15-5 et R.443-10 à 17 ;
- Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu** les circulaires n° 98-96 du 22 octobre 1998 et n° 2001-77 du 15 novembre 2001 relatives à la déconcentration des décisions de financement pour démolition et changement d'usage de logements locatifs sociaux ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;
- Vu** le décret n°2020-1050 du 14 août 2020 modifiant le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales des territoires ;
- Vu** le décret du 3 novembre 2021 nommant M. Alain BUCQUET en qualité de préfet des Ardennes ;
- Vu** l'arrêté du 26 septembre 2022 nommant M. Christophe Fradier, directeur départemental des territoires ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2022-535 du 30 septembre 2022 portant organisation de la direction départementale des territoires ;
- Vu** la déclaration d'intention de démolir présentée par le Directeur Général d'Habitat 08 le 4 août 2022 ;
- Vu** l'avis favorable de Monsieur le Maire de Sedan en date du 26 septembre 2022 ;
- Vu** l'intérêt de l'opération au plan économique et social ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires des Ardennes,

## Arrête

**Article 1 :** La démolition de cent logements à Sedan, Résidence Ardenne, tours les Merisiers et les Sorbiers est autorisée.


**Article 2 :** Habitat 08 sera exonéré du remboursement des aides de l'État.

**Article 3 :** Les travaux de démolition pourront être entrepris dès que le dernier locataire aura été relogé et que les procédures d'autorisation d'urbanisme le permettront.

**Article 4 :** le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services déconcentrés de l'État.

Charleville-Mézières, le - 9 FEV. 2023

Le préfet

A blue ink signature of Alain BUCQUET, consisting of a stylized 'A' and 'B' followed by a horizontal line.

Alain BUCQUET

### Délais et voies de recours

Dans le délai de recours de deux mois à compter de la publication du présent arrêté, peut être introduit :

- soit un recours gracieux, adressé à Monsieur le Préfet des Ardennes – 1 place de la préfecture – BP 60002 – 08005 Charleville-Mézières CEDEX
- soit un recours hiérarchique, adressé à Monsieur le Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires – 246, Boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
- soit un recours contentieux, en saisissant le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne – 25 rue du Lycée – 51036 Châlons-en-Champagne cedex ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Préfecture 08

8-2023-02-17-00001

Arrêté n° 2023-CAB114 du 17 février 2023  
portant réglementation sur les dispositifs  
lumineux des véhicules d'intervention des  
services gestionnaires d'autoroutes et de routes  
à chaussées séparées



**PRÉFET  
DES ARDENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Direction des services du cabinet  
Service des sécurités  
Bureau sécurité intérieure, radicalisation,  
sécurité routière  
Pôle sécurité routière*

#### **Arrêté n° 2023-CAB 114**

### **Arrêté portant réglementation sur les dispositifs lumineux des véhicules d'intervention des services gestionnaires d'autoroutes et de routes à chaussées séparées**

**Le Préfet des Ardennes,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

Vu le Code de la Route, notamment ses articles R311-1, R313-27, R313-34, R432-2 et R432-3 ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les Régions et Départements ;

Vu le décret du 3 novembre 2021 nommant M. Alain BUCQUET en qualité de préfet des Ardennes ;

Vu le décret n°2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national ;

VU le décret n°2004-935 du 30 août 2004 relatif aux véhicules d'intérêt général ;

VU l'arrêté du 30 octobre 1987 modifié relatif aux dispositifs spéciaux de signalisation des véhicules d'intervention d'urgence ;

CONSIDÉRANT qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique ainsi que celle des agents de la Direction Interdépartementale des Routes Nord ;

SUR PROPOSITION du Directeur Interdépartemental des Routes Nord,

**ARRÊTE**

#### **ARTICLE 1 :**

Les dispositions du présent arrêté prendront effet à compter de la date de sa signature.

Elles annulent et remplacent toutes les dispositions contraires et antérieures relatives à la réglementation sur les dispositifs lumineux des véhicules d'intervention des services gestionnaires d'autoroutes et de routes à chaussées séparées.

Les dispositions figurant dans le présent arrêté s'appliquent de manière permanente.

.../...

1, place de la préfecture BP 60002 – 08005 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX  
Standard: 03 24.59 66 00 – @: [prefecture@ardennes.gouv.fr](mailto:prefecture@ardennes.gouv.fr)

Les jours et heures d'accueil du public sont consultables sur le site des services de l'État : [www.ardennes.gouv.fr](http://www.ardennes.gouv.fr)

## **ARTICLE 2 : LES DISPOSITIFS SPÉCIAUX DES VÉHICULES D'INTERVENTION**

Pour les interventions de sécurité sur autoroute ou voies à chaussées séparées, les véhicules d'interventions d'urgence de la DIR Nord sont autorisés à être équipés de feux lumineux spéciaux bleus de catégorie B. Ces mêmes véhicules sont également autorisés à être équipés de timbres spéciaux en plus des avertisseurs exigés pour tout véhicule à moteur, à l'exception des engins de service hivernal. Les timbres spéciaux doivent être conformes aux spécifications définies dans l'arrêté ministériel du 30 octobre 2007.

## **ARTICLE 3 : AUTORISATION D'UTILISATION DES DISPOSITIFS SPÉCIAUX DES VÉHICULES D'INTERVENTION**

### **• 1/ RESEAU CONCERNE :**

Les véhicules d'intervention d'urgence équipés des dispositifs prévus à l'article second sur le réseau autoroutier concédé ou assimilé des routes nationales à 2x2 voies, ainsi que sur les bretelles d'accès et de sortie qui lui sont associées, interviendront sur le réseau suivant :

- A 34
- A 304
- N 43
- N 51
- N 58
- N 1043

### **• 2/ VÉHICULES CONCERNÉS**

La liste des véhicules bénéficiant de facilité de passage, équipés de dispositifs lumineux spéciaux de catégorie « B », émettant une lumière bleue à faisceaux stationnaires clignotants dans le cadre des missions exercées sur le réseau impacté est annexée au présent arrêté. Ces feux sont des dispositifs fixes spécifiés sur la carte grise.

Cf. Annexe n° 1

## **ARTICLE 4 :**

L'usage des dispositifs lumineux spéciaux et des avertisseurs spéciaux est strictement limité à l'occasion d'interventions urgentes et nécessaires.

.../...



**ARTICLE 5 :**

M. le Directeur Interdépartemental des Routes Nord, et la Directrice de cabinet de la Préfecture des Ardennes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Ardennes et dont une ampliation leur sera remise ainsi qu'à :

- M. le Directeur Départemental des Territoires des Ardennes,
- M. le Président du Conseil Départemental des Ardennes,
- M. le Chef du Service Régional des Transports de la DREAL Champagne-Ardenne,
- M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Ardennes,
- M. le Lieutenant-Colonel commandant le groupement de gendarmerie de Charleville Mézières,
- M. le Directeur Départemental des Services de Secours et d'Incendie des Ardennes,
- M. le Responsable du SAMU des Ardennes,
- MM. les Présidents des Syndicats de Transporteurs.

Charleville-Mézières, le **17 FEV. 2023**

Le Préfet des Ardennes,



**Alain BUCQUET**

.../...

## VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Dans le délai de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire , peut être introduit :

- soit un recours gracieux, adressé à M. le Préfet des Ardennes - 1 place de la Préfecture - BP 60002 - 08005 Charleville-Mézières Cedex ;
- soit un recours hiérarchique, adressé à M. le Ministre de l'Intérieur - Place Beauvau - 75800 Paris ;
- soit un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne - 25 rue du Lycée - 51036 Châlons-en-Champagne Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces deux recours. Un rejet est considéré comme implicite au terme d'un silence de l'administration pendant deux mois.

Joindre à l'appui des recours une copie de la décision contestée et, le cas échéant, tout document jugé utile à l'instruction de la requête.

L'exercice d'un recours administratif ou d'un recours juridictionnel ne suspend pas l'exécution de la décision administrative contestée.

## ANNEXE

**LISTE DES VEHICULES EQUIPES DE FEUX A ECLAT BLEU**  
*Susceptibles d'intervenir sur le périmètre de la DIRN*

Code	District	CEI	Nature	Marque	Modèle	Immatriculation
FEX1501	AGR Est	EST Beauvais	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DN-341-FM
KAN2107	AGR Est	EST Beauvais	VUL 5 places	PEUGEOT	PARTNER	FY-428-KR
FEX1305	AGR Est	EST Laon	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	CZ-417-TV
VUL2205	AGR Est	EST Laon	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	GJ-542-GC
VUL2201	AGR Est	EST Lille	VUL 2 places	PEUGEOT	PARTNER	GH-142-DL
KAN1805	AGR Ouest	CIGT Lille	VUL 2 places	RENAULT	KANGOO	EW-776-FC
FEX1405	Amiens Valenciennes	Amiens	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DK-002-PK
FEX2101	Amiens Valenciennes	Amiens	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FW-274-XA
KAN1701	Amiens Valenciennes	Amiens	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ER-013-SD
KAN1905	Amiens Valenciennes	Amiens	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	FL-408-HT
FEX1910	Amiens Valenciennes	Arras	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FG-246-WG
FEX2009	Amiens Valenciennes	Arras	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-076-GT
KAN2002	Amiens Valenciennes	Arras	VUL 2 places	PEUGEOT	PARTNER	FP-453-DN
KAN1906	Amiens Valenciennes	District Amiens Valenciennes	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	FL-428-HT
FEX1404	Amiens Valenciennes	Dourges	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DK-016-PK
FEX1504	Amiens Valenciennes	Dourges	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DP-294-WS
FEX1505	Amiens Valenciennes	Dourges	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DP-276-WS
FEX1701	Amiens Valenciennes	Dourges	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EK-525-ZG
FEX2104	Amiens Valenciennes	Dourges	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-866-GJ
FEX2203	Amiens Valenciennes	Dourges	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GE-709-XG
FEX2204	Amiens Valenciennes	Dourges	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GE-387-XG
KAN1802	Amiens Valenciennes	Dourges	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ET-528-JR
KAN1807	Amiens Valenciennes	Dourges	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	EZ-457-VL
KAN1808	Amiens Valenciennes	Dourges	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	EZ-090-WE
FEX1506	Amiens Valenciennes	Valenciennes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DS-498-EB
FEX1804	Amiens Valenciennes	Valenciennes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EW-054-MX
FEX1907	Amiens Valenciennes	Valenciennes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FG-857-JY
FEX2014	Amiens Valenciennes	Valenciennes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-321-KH
FEX2103	Amiens Valenciennes	Valenciennes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-021-GK
FEX2111	Amiens Valenciennes	Valenciennes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FZ-884-AX
FEX2209	Amiens Valenciennes	Valenciennes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GG-880-ES
KAN1817	Amiens Valenciennes	Valenciennes	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	FA-831-XY
KAN1903	Amiens Valenciennes	Valenciennes	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	FL-393-HT
KAN1904	Amiens Valenciennes	Valenciennes	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	FL-398-HT
KAN2109	Amiens Valenciennes	Valenciennes	VUL 5 places	PEUGEOT	PARTNER	FY-310-KR
KAN2110	Amiens Valenciennes	Valenciennes	VUL 5 places	PEUGEOT	PARTNER	FY-787-RG
FEX1201	Laon	Avesnes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	CB-893-PY
FEX1206	Laon	Avesnes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	CH-657-YN
FEX1401	Laon	Avesnes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DJ-694-VL
FEX2102	Laon	Avesnes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-360-GK
FEX2105	Laon	Avesnes	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-744-VT
KAN1814	Laon	Avesnes	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	FA-077-CX
FEX1306	Laon	Clermont	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DA-050-TC
FEX1904	Laon	Clermont	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FF-709-RV
FEX2001	Laon	Clermont	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-119-GJ
FEX2106	Laon	Clermont	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-862-VT
FEX2201	Laon	Clermont	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GE-264-XH
KAN1816	Laon	Clermont	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	FA-003-LP
KAN2003	Laon	Clermont	VUL 2 places	FORD	TRANSIT CONNECT	FR-582-DE
FEX1801	Laon	Laon	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EV-297-WT
FEX1906	Laon	Laon	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FG-542-JY
KAN2108	Laon	Laon	VUL 5 places	PEUGEOT	PARTNER	FY-172-KR

## DIRN

Code	District	CEI	Nature	Marque	Modèle	Immatriculation
FEX2013	Laon	Nanteuil	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-319-KH
FEX2107	Laon	Nanteuil	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-117-VV
FEX2112	Laon	Nanteuil	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FZ-773-LG
KAN1801	Laon	Nanteuil	VUL 2 places	RENAULT	KANGOO	ET-198-HW
FEX1602	Laon	Soissons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EF-597-RE
FEX1604	Laon	Soissons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EF-584-RE
KAN1811	Laon	Soissons	VUL 2 places	RENAULT	KANGOO	FA-427-BB
KAN1813	Laon	Soissons	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	FA-072-CX
FEX1807	Lille	4 Cantons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EW-070-MX
FEX1911	Lille	4 Cantons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FG-551-XZ
FEX2011	Lille	4 Cantons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-277-KH
FEX2012	Lille	4 Cantons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-312-KH
FEX2113	Lille	4 Cantons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FZ-914-LG
FEX2208	Lille	4 Cantons	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GF-958-NS
KAN1703	Lille	4 Cantons	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ES-594-JT
KAN1704	Lille	4 Cantons	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ES-462-LF
KAN2004	Lille	4 Cantons	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	FR-968-FH
FEX1808	Lille	District lille	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	ET-964-EB
VUL2204	Lille	District lille	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	GJ-670-GC
FEX1802	Lille	Lille Ouest	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EW-994-FC
FEX1901	Lille	Lille Ouest	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FD-921-TA
FEX1908	Lille	Lille Ouest	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FG-432-KP
FEX2002	Lille	Lille Ouest	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-014-HH
FEX2003	Lille	Lille Ouest	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-007-HH
FEX2108	Lille	Lille Ouest	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-488-VV
KAN1705	Lille	Lille Ouest	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ES-451-LF
KAN2001	Lille	Lille Ouest	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	FM-513-WZ
FEX1503	Littoral	Coudekerque	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DP-259-WS
FEX1703	Littoral	Coudekerque	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EN-269-PS
FEX1805	Littoral	Coudekerque	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EW-060-MX
FEX1903	Littoral	Coudekerque	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FF-533-RV
KAN2106	Littoral	Coudekerque	VUL 5 places	PEUGEOT	PARTNER	FY-498-KJ
VUL2202	Littoral	Coudekerque	VUL 2 places	PEUGEOT	PARTNER	GH-234-DL
FEX1601	Littoral	Escoeuilles	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EF-627-RE
FEX1803	Littoral	Escoeuilles	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EW-035-FD
KAN2101	Littoral	Escoeuilles	VUL 2 places	PEUGEOT	PARTNER	FX-957-QA
FEX1509	Littoral	Peuplingues	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DS-519-EB
FEX1702	Littoral	Peuplingues	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EN-257-PS
FEX1909	Littoral	Peuplingues	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FG-114-WG
FEX2004	Littoral	Peuplingues	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-002-HH
FEX2205	Littoral	Peuplingues	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GE-187-XG
FEX2207	Littoral	Peuplingues	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GF-173-AC
KAN2102	Littoral	Peuplingues	VUL 2 places	PEUGEOT	PARTNER	FX-036-QB
KAN2105	Littoral	Peuplingues	VUL 5 places	PEUGEOT	PARTNER	FY-437-KJ
VUL2203	Littoral	Peuplingues	VUL 2 places	PEUGEOT	PARTNER	GH-190-DL
FEX1507	Littoral	Steenvoorde	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	DS-528-EB
FEX1806	Littoral	Steenvoorde	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EW-067-MX
FEX1905	Littoral	Steenvoorde	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FF-637-RV
FEX2007	Littoral	Steenvoorde	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-052-GT
FEX2206	Littoral	Steenvoorde	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GE-632-XF
KAN1803	Littoral	Steenvoorde	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ÉT-531-JR
KAN2103	Littoral	Steenvoorde	VUL 2 places	PEUGEOT	PARTNER	FX-109-QB
FEX1207	Reims Ardennes	Charleville	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	CJ-629-CB
FEX1603	Reims Ardennes	Charleville	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	EF-669-RE
FEX2008	Reims Ardennes	Charleville	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-028-GT
FEX2010	Reims Ardennes	Charleville	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-123-HK
KAN1702	Reims Ardennes	Charleville	VUL 2 places	RENAULT	KANGOO	ES-885-AS
KAN1806	Reims Ardennes	Charleville	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	EZ-664-TA
KAN1809	Reims Ardennes	Charleville	VUL 3 places	RENAULT	KANGOO	FA-298-BB
KAN1810	Reims Ardennes	Charleville	VUL 3 places	RENAULT	KANGOO	FA-610-BB
KAN1901	Reims Ardennes	Charleville	VUL 3 places	RENAULT	KANGOO	FJ-014-WZ
KAN2111	Reims Ardennes	District Reims Ardennes	VUL 5 places	FORD	GD TOURNEO CONNE	FZ-505-HF

Code	District	CEI	Nature	Marque	Modèle	Immatriculation
FEX2005	Reims Ardennes	Reims	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-996-HG
FEX2109	Reims Ardennes	Reims	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-747-VV
KAN1804	Réims Ardennes	Reims	VUL 5 places	RENAULT	KANGOO	ET-380-NP
KAN1812	Reims Ardennes	Reims	VUL 2 places	RENAULT	KANGOO	FA-530-BB
FEX2006	Reims Ardennes	Rethel	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FP-250-GZ
FEX2110	Reims Ardennes	Rethel	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	FX-057-VW
FEX2202	Reims Ardennes	Rethel	FOURGON EXPLOITATION	RENAULT	MASTER	GE-020-XH
KAN1815	Reims Ardennes	Rethel	VUL 2 places	RENAULT	KANGOO	FA-076-GM
KAN1902	Reims Ardennes	Rethel	VUL 2 places	RENAULT	KANGOO	FJ-859-WY
KAN1907	Reims Ardennes	Rethel	VUL 5 places	PEUGEOT	RIFTER	FL-079-KW
KAN1909	Siege	SG	VUL 2 places	PEUGEOT	PARTNER	FL-214-MV
KAN2104	Siege	SG	VUL 5 places	PEUGEOT	PARNTER	FY-592-KB

